

LE PROJET DE LOI "4D" EN ÉTAT DE MORT CLINIQUE ?

Le ciel s'assombrit encore un peu plus pour le projet de loi "4D" (Décentralisation, Différenciation, Déconcentration et Décomplexification). Les acteurs du dossier n'ont plus beaucoup d'espoir de voir ce texte présenté avant la fin du quinquennat.



© Baptiste Roman/Hans Lucas/AFP

La nouvelle est parvenue aux associations d'élus et aux syndicats de la territoriale lundi 18 janvier : le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT) prévu le 27 janvier pour examiner le projet de loi "4D" (Décentralisation, Différenciation, Déconcentration et Différenciation) est annulé et reporté à une date ultérieure. En raison d'arbitrages "en cours" sur ce texte, explique la direction générale des collectivités locales (DGCL).

Il n'en fallait pas plus pour renforcer les inquiétudes, déjà très vives, quant au futur sort de ce projet de loi. Un avenir qui semble de plus en plus incertain depuis quelques jours, notamment après les [propos tenus](#) par le président de la République lors du séminaire gouvernemental organisé à l'Élysée le 13 janvier pour fixer l'agenda des réformes des prochains mois.

À cette occasion, le chef de l'État a en effet "demandé à tous les ministres qui ont un texte sur la table de présenter une argumentation pour le défendre". Message adressé entre autres à la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Jacqueline Gourault, et à son projet de loi "4D". En suspens donc, dans l'attente d'un feu vert de l'Élysée (prévu théoriquement d'ici la fin du mois ou début février), ce texte se trouve aussi dans un moment crucial en raison d'un calendrier législatif chargé, qui n'offre que très peu de disponibilités pour qu'il puisse être approuvé d'ici la fin du quinquennat.

Pas encore transféré au Conseil d'État

Dans les couloirs ministériels, néanmoins, le sort du projet de loi "4D" semble considéré comme quasi scellé. *"Le texte semble plus proche du report, voire de l'enterrement, que de la promotion"*, juge un conseiller gouvernemental. *"Plus le temps passe, plus les fenêtres de tir se réduisent, il n'y a plus beaucoup d'espoir"*, affirme un autre en soulignant que le texte est prêt, mais qu'il n'a pas encore été transféré au Conseil d'État. *"S'il ne l'est pas d'ici fin janvier ou début février, c'est mort"*, tranche ce dernier.

Le pessimisme est le même au sein de la majorité. *"De notre point de vue, c'est quasi réglé pour le projet de loi, cela fait plusieurs mois que nous n'y croyons plus"*, explique un député LREM. Mêmes soupçons du côté des associations d'élus : *"Le projet de loi a du plomb dans l'aile depuis que l'exécutif semble décidé à revoir ses priorités"*, estime Philippe Laurent, maire UDI de Sceaux et secrétaire général de l'Association des maires de France (AMF).

À l'Élysée comme au ministère de la Cohésion des territoires, toutefois, on réfute (pour le moment) tout enterrement du projet de loi "4D". *"Les arbitrages sont encore en cours, pour ce texte comme sur un tas d'autres réformes, développe-t-on à l'Élysée. Ce qui est certain, c'est que la crise et le calendrier législatif contraignent bousculent un certain nombre de priorités, d'où un nécessaire travail de priorisation des réformes."*

Manque d'ambition du texte

Mais l'incertitude autour de ce projet de loi serait-elle uniquement liée au calendrier parlementaire ? Beaucoup en doutent. *"Il y a certes un encombrement parlementaire, mais qui dit encombrement parlementaire dit hiérarchie des textes et donc politique"*, souligne un dirigeant d'associations d'élus. *"Le virus et le calendrier parlementaire ont bon dos"*, ajoute un autre dirigeant, en soulignant même qu'il *"vaudrait mieux pas de projet de loi qu'un projet mal ficelé"*.

Tout en saluant quelques-unes de ses dispositions, les associations d'élus ont en effet regretté le manque global d'ambition du texte qui, contrairement à ce qu'avait annoncé Emmanuel Macron, ne sera pas, loin s'en faut, un *"nouvel acte de décentralisation"*. Pour rappel, le 9 janvier, le Premier ministre, Jean Castex, avait déjà [indiqué](#) que le projet de loi ne serait pas *"une révolution"* et qu'il ne lui semblait *"pas approprié (...) en pleine crise sanitaire, (...) en pleine crise économique (...) de modifier en profondeur les règles du jeu"*.

"Personne, non plus, au sein du gouvernement ne soutient vraiment le projet de loi porté par la ministre Jacqueline Gourault qui est la seule à le défendre bec et ongles", ajoute un conseiller de l'exécutif au fait du dossier. *Par nature, quand il s'agit de parler de décentralisation, certains ministères craignent de se faire dépouiller, d'où les quelques réunions interministérielles tendues qui ont pu se tenir."*

Lecture politique

"Se pose aussi la question du retour sur investissement, ajoute ce conseiller. À l'approche des élections, quel intérêt aurait Emmanuel Macron à faire plaisir aux élus locaux, qui ne le lui rendront peut-être jamais et qui ne cessent de critiquer sa gestion de la crise sanitaire." Une lecture politique que l'Élysée réfute, bien entendu.

Les prochaines semaines diront donc si le projet de loi "4D" verra vraiment le jour ou s'il sera reporté à un hypothétique deuxième quinquennat, ou tout bonnement enterré. Le ciel semble en tout cas s'assombrir un peu plus chaque jour. Dans l'attente de l'arbitrage présidentiel, une cheville ouvrière du texte rappelle qu'*"après les nuages vient le soleil"*. *"C'est en tout cas ce que disent les Bretons"*, sourit-il. Mais on dit aussi les Bretons chauvins et souvent (trop) optimistes quand il s'agit de météo...

Par Bastien SCORDIA